

Dossier suivi par :

Amiens, le 14 septembre 2021

Magali LOMBARD
IA-IPR de philosophie
magali.lombard@ac-amiens.fr

Magali LOMBARD
IA-IPR de philosophie
à

Secrétariat des IA-IPR :
03.22.82.39.70
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Mesdames et messieurs les enseignants de philosophie

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

s/c de
Mesdames et messieurs les chefs des
établissements publics et privés

Objet : PHILOSOPHIE - Lettre de rentrée.

PREAMBULE COMMUN A TOUTES LES DISCIPLINES

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Après une année scolaire délicate à bien des égards, le collège des IA-IPR espère que vous abordez cette rentrée suffisamment ressourcés. Nous tenons tout particulièrement à vous remercier pour votre adaptation au contexte sanitaire. Votre implication a rendu possible la continuité pédagogique en garantissant un accompagnement et un enseignement de qualité.

En dépit des contraintes liées à la crise sanitaire, l'épreuve du Grand Oral a été organisée pour la première fois, avec la participation des enseignants de l'ensemble des disciplines. Nous saluons à ce titre votre investissement dans la préparation et la réussite des élèves à cette épreuve, et d'une manière générale aux différents examens.

Grâce à la dimension collective de votre engagement, vous contribuez à transmettre et à faire vivre les valeurs de la République qui sont au cœur des missions de l'Education nationale. L'odieux assassinat de Samuel Paty témoigne, s'il en est encore besoin, de l'impérieuse nécessité de défendre ces valeurs qui nous rassemblent. Former des citoyens libres et éclairés demeure le point de convergence de toutes les disciplines. Nous savons pouvoir compter sur votre constante détermination pour forger la culture civique de tous les élèves.

L'année qui vient est marquée par le renforcement du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat. Cet ajustement conforte ainsi la valeur de votre expertise professionnelle et le travail régulier de l'élève. (NS 28.07.2021 - Boen n°30 du 29.07.2021 <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>). Dans ce contexte, les lycées généraux et technologiques seront conduits à rédiger un projet d'évaluation visant à garantir l'exigence,

l'équité et la lisibilité du contrôle continu, tout en tenant compte des spécificités disciplinaires (<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>). Ce travail collégial contribuera à assurer le caractère national du diplôme du baccalauréat, premier grade universitaire.

Nous serons présents tout au long de l'année auprès des équipes afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet d'évaluation. Nous vous assurons également de notre disponibilité pour soutenir vos initiatives pédagogiques au service de l'ambition scolaire.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, riche de projets collectifs, vecteurs d'épanouissement pour vous et les élèves qui nous sont confiés.

LETTRE DE RENTREE DISCIPLINAIRE

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Philosophie, chères et chers collègues,

Je vous souhaite à tous une rentrée apaisée et sereine, en espérant que la situation sanitaire nous permette à chacune et à chacun de travailler dans de bonnes conditions. Je souhaite également la bienvenue aux collègues qui arrivent dans l'académie ou dans le métier. Je suis moi-même très heureuse de vous rejoindre et de prendre la succession de Mme Tanguy en tant qu'IA-IPR de philosophie sur l'académie d'Amiens. Je tiens à la remercier vivement pour le travail accompli, et pour sa disponibilité afin de me permettre de prendre mes fonctions auprès de vous tous dans les meilleures conditions.

Évaluation

La note de service publiée au Bulletin Officiel du 29 juillet 2021 précisant les nouvelles modalités d'organisation du baccalauréat 2022 a pour conséquence que chaque enseignement est désormais pris en compte pour l'obtention de l'examen, soit au titre du contrôle continu, soit par le résultat obtenu par le candidat lors d'une épreuve finale. Ainsi la philosophie faisant partie des disciplines pour lesquelles une épreuve finale est maintenue, elle sort du contrôle continu pour le baccalauréat. Néanmoins, les notes attribuées à vos élèves en cours d'année sont évidemment toujours prises en compte dans Parcoursup. De ce fait, vous devez pleinement prendre part aux réflexions sur l'évaluation qui vont se tenir dans vos établissements. Nous conduirons ensemble par ailleurs un travail lié plus spécifiquement à l'évaluation en philosophie. Ce travail n'est pas nouveau, et la réforme du lycée vous a souvent conduits à approfondir ces réflexions en interne ; il doit désormais être envisagé de manière commune. C'est donc l'occasion de travailler collégialement, d'inscrire nos pratiques dans le cadre du projet d'évaluation de vos établissements, et de réfléchir à la manière dont nous accompagnons la progression de nos élèves sans déroger, évidemment, aux exigences proprement philosophiques.

Concernant plus spécifiquement l'évaluation en philosophie, le guide de l'évaluation élaboré par l'Inspection Générale précise que :

« La régularité des exercices joue un rôle déterminant. La préparation des épreuves terminales de philosophie doit donner lieu, tout au long de l'année de terminale à des entraînements en nombre suffisant : trois devoirs en temps limité au moins sur l'ensemble de l'année organisés dans les conditions de l'examen (« baccalauréat blanc » ou autres) et dont les sujets doivent être ajustés à la progression d'ensemble du cours, en bonne complémentarité avec les exercices et devoirs prescrits en temps libre. »

Textes et programmes

Cette année scolaire 2021-2022 est également marquée par la consolidation de la réforme du lycée, et le travail entamé en philosophie doit se poursuivre : maîtrise du nouveau programme de terminale autour des nouvelles notions et des nouveaux auteurs, déploiement et renforcement de la spécialité HLP et approfondissement du programme, contribution de l'enseignement de la philosophie à la préparation au Grand Oral. Voici les nouveaux textes qui définissent l'épreuve du Grand oral à partir de la session 2022 et publiés au BO n°31 du 26 août 2021 (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121378N.htm> pour la voie générale, <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm> pour la voie technologique). Concernant la spécialité HLP, le même programme que l'année dernière est maintenu pour les écrits de mars (les deux axes « Éducation, transmission et émancipation » et « Créations, continuités, ruptures » ne sont pas pris en compte pour l'épreuve de spécialité), mais les élèves peuvent adosser leur question de Grand Oral sur la totalité du programme de cycle terminal de leur spécialité.

Formation continue

Les stages proposés cette année en philosophie sont les suivants :

- Extension du domaine de l'anarchisme
- Deux entrées au programme : Anscomb et Putnam
- Des usages pédagogiques du numérique en philo

Ces formations se dérouleront sur un format « hybride », à savoir qu'elles pourront être suivies en présentiel ou en distanciel, puisqu'elles seront filmées et retransmises en direct. Ce format permet à un plus grand nombre de professeurs de suivre les stages, et nous ferons en sorte de maintenir l'interactivité nécessaire afin que tous puissent profiter pleinement de l'enrichissement qu'ils offrent. Pour rappel, la date limite d'inscription au PAF est fixée au 18 septembre.

S'y ajoute un stage à destination des professeurs qui assurent l'enseignement de spécialité HLP (public désigné).

Les **Rencontres Philosophiques de Langres** se tiendront **les jeudi 7 octobre (début à 14h), vendredi 8 et samedi 9 octobre 2021 (fin à 13h)**, et porteront cette année sur **la Justice**. Vous trouverez le programme détaillé sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2479/rpl-2021-la-justice>. Le contenu de ces Rencontres sera ultérieurement retransmis sur le même site.

Ateliers philosophiques en lycée professionnel

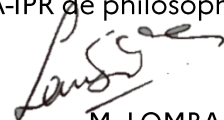
Vous avez été nombreux à proposer l'année dernière sous l'égide de Mme Tanguy et de M. Signarbieux des projets d'ateliers philosophiques en lycée professionnel. Il s'agit de projets de grande qualité, prenant la plupart du temps appui sur l'enseignement professionnel des élèves. Ils vont se mettre en place à la rentrée, et je suis sûre que de nombreux autres collègues seront intéressés par un retour d'expériences. Nous veillerons à trouver les moyens pour faire connaître ces ateliers, et je continuerai d'accompagner les collègues engagés dans ce travail, comme l'a fait Mme Tanguy l'année précédente.

Je remercie les collègues qui ont accepté de prendre en charge différentes missions, la formation, le tutorat ou l'accompagnement des professeurs stagiaires ou contractuels, l'engagement dans la formation continue, ou la contribution au partage des ressources notamment au travers de l'administration du site web consacré à la philosophie dans l'académie. Je me réjouis de pouvoir travailler avec eux.

Chères et chers collègues, soyez assurés que je me tiens à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos attentes. Je vous proposerai prochainement un rendez-vous en visioconférence, ce qui nous permettra de faire connaissance et d'entamer les différentes pistes de travail évoquées dans ma lettre. Et j'aurai grand plaisir à vous rencontrer lors de mes visites, réunions d'équipe ou lors des journées de formation. Je vous souhaite à tous une bonne rentrée, et une année scolaire qui soit l'occasion de mener à bien vos différents projets professionnels et pédagogiques.

Très cordialement,

L'IA-IPR de philosophie,



M. LOMBARD